

## **Sylvie Faurie**

Conseillère municipale à Saint Denis de Pile 33910

Vice-présidente à la communauté d'agglomération du Libournais

Madame, Monsieur,

Je suis candidate suppléante aux législatives sur la 11<sup>e</sup> circonscription en Gironde.

Avec la candidate titulaire du "Front de Gauche" Véronique Lavaud nous avons projeté de faire un débat sur la petite enfance, les différents modes de garde, sur l'école...et nous vous avons contacté pour vous inviter à cette réunion citoyenne. Mais vous avez fait le choix, pour respecter la pluralité des opinions des organismes qui composent votre collectif, de ne pas prendre part à des réunions publiques des candidat-es lors des différentes campagnes électorales.

Je le comprends mais je le déplore aussi.

La réponse que nous vous apportons sur les mesures que nous souhaitons prendre sur notre territoire en faveur d'une politique d'accueil de qualité ,laïque et accessible à tous sera la même que celle de notre candidat Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle ,que nos sénateurs-trices ou nos conseillers généraux en Gironde:

- abrogation du décret dit "Morano"

- la suppression de toutes les mesures qui permettent la marchandisation et la privatisation de l'accueil de la petite enfance

- la socialisation est un droit .Il faut disposer de l'outil permettant sa mise en œuvre. Seul le service public le permet .Si on associe au service public l'accueil collectif, le service public a la capacité d'organiser l'accueil familial. Ce modèle d'accueil individuel que nous voulons développer n'est certes pas ces maisons d'assistantes maternelles qui ne sont que des pis aller

- la qualité de l'accueil passe aussi par une meilleure formation des professionnels et par des ratios d'encadrement adaptés

- au delà des questions qualitatives, l'urgence sera la mise en place d'un plan massif de places d'accueil car nous sommes très en deçà, sur notre territoire, du niveau national et départemental

- vous évoquez la question de la scolarisation des petits. Nous pensons que l'école maternelle doit donner la possibilité de les intégrer. Mais cela suppose l'embauche d'enseignants en nombre suffisant et la remise en œuvre de la formation initiale et continue

Notre territoire est un territoire très rural et nous sommes très attachées au développement de mode d'accueil de qualité.

Cordialement

Sylvie Faurie

Conseillère municipale à Saint Denis de Pile 33910

Vice-présidente à la communauté d'agglomération du Libournais